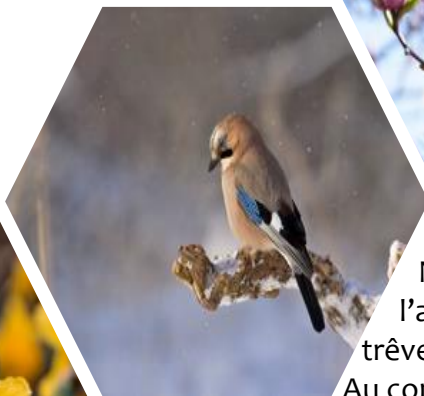


Bulletin de Germigny des Prés

Mars 2023

Edito du Maire



Nouvelle année, nouveaux challenges : l'activité municipale repart de plus belle après la trêve des confiseurs et la période des vœux. Au contexte international géopolitique toujours aussi instable s'ajoutent le tremblement de terre catastrophique en Turquie et en Syrie et les mouvements sociaux en France. Dans ce contexte instable, nous devons poursuivre nos efforts pour améliorer votre quotidien tout en consolidant nos finances locales.



Comme tous les ans, le premier trimestre est marqué par la construction du budget. Le prochain bulletin vous présentera les résultats 2022 et plus en détails les inscriptions budgétaires 2023. Sous réserve de l'obtention des subventions sollicitées, nous devrions réaliser des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux pluviales route des Thoreaux et un plateau ralentisseur dans le centre bourg. Nous poursuivrons la réfection des peintures de l'école, l'entretien des routes (dérasement) ainsi que la recherche de pistes d'économies d'énergie. Le fleurissement de la commune se poursuivra, tout en prenant en compte la limitation de la ressource en eau.



La vie d'une commune tient aussi à la dynamique de ses associations, et c'est avec une grande satisfaction que depuis 2022, elles ont toutes repris leurs activités et proposent de nouvelles animations. Si vous souhaitez participer plus activement à la vie de votre village, elles seront ravies de vous accueillir pour les aider à continuer à se développer.

Philippe Thuillier



Mairie de Germigny des Prés
Place de la mairie
4-5110 Germigny des Prés
02 38 58 27 03



www.germigny-des-pres.fr
mairie-germigny@orange.fr

Panneau Pocket – Application gratuite
sur smartphone ou tablette

Sommaire

Communauté de Communes Val de Sully	1
Vœux du Maire	1
Tableaux offerts à la commune	1
Recensement	2
Eclairage de mise en valeur de l'Oratoire	2
Colis de Noël	2
Défense Incendie	2
Renforcement signalétique sur la commune	2
Spectacle inter-générationnel	3

L'école passe à l'éclairage Leds	3
Urbanisme	3
Les associations de la commune	3 & 4
Protégeons Les réseaux aériens	4
La faune locale	4
« J'aime la Loire propre »	5
Inscriptions scolaires à l'école maternelle	5
Complémentaire santé AXA	5
Etat civil	5
Week-end Festif à Germigny	5

Communauté de Communes Val de Sully

Lors du Conseil Communautaire de février, le Rapport d'Orientation Budgétaire a été présenté et débattu. La première partie de ce document est consacrée aux résultats 2022, quant à la deuxième, elle présente les projets 2023 de chacun des services. Malgré un contexte budgétaire contraint, les services ont à cœur de proposer des activités et des animations novatrices de qualité. Les travaux de l'écoparc (zone d'activités) des Ajeaunières vont démarrer cette année, ce qui permettra à certaines entreprises du territoire de se développer et d'en accueillir de nouvelles.

L'aide aux communes, qui est toujours la bienvenue, sera maintenue grâce à la prise en charge de certaines dépenses obligatoires (FPIC) et par un dispositif d'aides directes (subventions d'aide aux investissements et dotation de solidarité communautaire).

Vous pouvez retrouver toutes les informations et horaires relatifs à la Communauté de Communes sur le site internet <https://valdesully.fr> et dans le bulletin trimestriel de la CCvDS.

Vœux du Maire

Samedi 21 janvier avaient lieu les vœux du maire. Suite au COVID, cette manifestation n'avait pu se dérouler depuis 2020.

Philippe THUILLIER, maire de la commune, a remercié la centaine de personnes présentes.

Il a ensuite remis aux anciens conseillers municipaux des chocolats pour les remercier de leur implication et leur investissement au sein de la commune.

La nouvelle équipe municipale s'est ensuite présentée et un diaporama des réalisations des trois dernières années a été commenté par le maire.

Un hommage a été rendu à Mme Sylvie VALESIFANON, ancienne directrice de l'école de Germigny, suite à son départ à la retraite.

A l'issue des vœux, un verre de l'amitié a été offert par la mairie.



Tableaux offerts à la commune

En 2023, Géraldine et Gérard DUBUC ont quitté la commune. En souvenir, Géraldine, artiste peintre bien connue à Germigny, ancienne présidente de l'association « la palette germignonne » a offert à la commune, une toile inédite représentant l'intérieur de l'oratoire. Cette œuvre est en fait très rare puisque les artistes, peignent généralement la vue extérieure de l'Oratoire.

Laurence FOSSATI est une artiste professionnelle dont l'atelier est installé dans le Malesherbois. Après avoir fréquenté l'école des Arts Appliqués et de peinture décorative de Paris, Laurence devient artiste indépendante dont la marque de fabrique est la couleur et le mélange de l'ombre et la lumière. La mise en avant du patrimoine rural est très importante à ses yeux afin de ne pas l'oublier, malgré l'évolution vers les hautes technologies de notre société. N'hésitez pas à consulter son site internet www.laurencefossati.fr.

Recensement

La campagne de recensement de la population s'est terminée le 18 février. Les chiffres de la population ne seront pas connus dans l'immédiat ; l'INSEE publiant les résultats plusieurs mois après le recensement. Un grand merci à tous ceux qui, par leurs réponses rapides (évitant multiples relances et visites des agents recenseurs), ont aidé Bruno LEJARRE, Isabelle BERTHON et Jean-Pierre BAZIRET à mener à bien leurs missions, ce qui n'était pas facile. Nous les en remercions et les félicitons.

Eclairage de mise en valeur de l'Oratoire

Enfin, le projet va devenir réalité !

Les délais de livraison du matériel ont repoussé à deux reprises la réalisation des travaux. Début février, l'implantation a été réalisée et les premiers coups de pelle donnés fin février. Ce nouvel éclairage sera inauguré le **14 avril**. Vous êtes, bien sûr, tous invités à ce moment important pour notre commune. Au programme :

- > 20h30 – Accueil en musique, chant composé par Théodulf suivi des discours officiels.
- > 21h30 – Mise en lumière extérieure de l'Oratoire suivie d'un spectacle (feu et jonglerie).
- > Un verre de l'amitié clôturera la soirée.

Lors de la soirée, organisée en partenariat avec la Communauté de Communes, vous pourrez également découvrir la nouvelle exposition permanente à l'Office de Tourisme, consacrée à l'Oratoire. En avant-première, une photo des essais réalisés début février



Colis de Noël

Les colis ont été remis aux aînés par les membres du CCAS avant les fêtes de Noël aux personnes de la commune de 70 ans et plus. Comme l'année précédente, les enfants de CP – CE1 de l'école de Germigny ont participé en concevant une carte qui a été jointe à chaque colis.

Défense Incendie

La Défense Incendie constitue un point de vigilance permanent et une obligation pour les communes. En relation avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours, nous avons identifié quelques points faibles : 2 réserves au Mesnil à remettre aux normes et la réserve du Pont Chalumeau non conforme. En 2022, l'entreprise BONNEAU a réalisé les travaux nécessaires sur les réserves du Mesnil. Au pont Chalumeau, l'entreprise MENEAU a installé une réserve souple de 60m³ (avec convention d'occupation du terrain de M. LABRETTE).

Ceci finalisera la mise aux normes de la réserve incendie de toute la commune.

Le montant total de ces travaux s'élève à 9 155€ HT, le Département finançant 4 577€ (soit 50%), la Communauté de Communes 2 289€. Grâce à ces deux financements, il reste 2 289€ à la charge de la commune.



Renforcement signalétique sur la commune

Depuis janvier, vous avez dû voir « fleurir » de nouveaux panneaux sur la commune. Certains étaient à installer ou à remplacer : entrées de bourg, virage, plaques de rue,... Toute cette nouvelle signalétique contribue à renforcer la sécurité routière.

Le montant total de l'opération s'élève à 8 555€ HT. Le Département, par l'intermédiaire des crédits d'Etat (amendes de police), subventionne 3 702€ et la Communauté de Communes 1 782€. Le reste à charge pour la commune est de 1 782€.

La commune remercie les deux financeurs de proximité que sont le Département du Loiret et la Communauté de Communes Val de Sully.



Spectacle inter-générationnel

Mardi 7 février, les enfants de CP – CE1 de l'école de Germigny ont présenté à la salle des fêtes un conte musical « Lili peur de rien » créé et mis en scène par Mr BIET et Mme DELANNOY leurs enseignants.

Le CCAS avait convié toutes les personnes de 70 ans et plus à venir assister à cette représentation. Les décors (mention spéciale au dragon !), la mise en scène, la prestation réalisés par les enfants, ont été particulièrement appréciés par le public présent.

Après le spectacle, petits et grands ont pu partager un moment de convivialité en dégustant la galette des rois offerte par le CCAS.

Un bel après-midi intergénérationnel !



L'école passe à l'éclairage leds

Dans la continuité des recherches d'économie d'énergie, nous avons demandé à l'entreprise CEGELEC d'étudier la possibilité de passage à un éclairage leds à l'école et à la cantine. En fonction de la durée d'utilisation de chacune des salles, des préconisations nous ont été remises. Ainsi, les salles de classe de Mme DELANNOY et de Mr BIET, la bibliothèque et le bureau de direction seront équipés d'un nouvel éclairage. Les autres salles, dont la durée d'éclairage quotidienne est moins importante, ne seront pas équipées ; l'économie de consommation réalisée étant trop faible par rapport au coût d'installation.

Le montant total du devis est de 1 706,88€ HT dont 50% seront pris en charge dans le cadre du Fonds de Concours de la Communauté de Communes.

Urbanisme

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est démarré depuis le 2ème semestre 2022. La phase diagnostic touche à sa fin et 4 réunions publiques ont été organisées afin de la présenter. Nous vous rappelons qu'il est bien sûr encore temps de **faire parvenir vos remarques en mairie où un cahier dédié vous attend**. Que vous souhaitiez faire remonter des commentaires relatifs au zonage ou au règlement, n'hésitez pas ! Toutes les annotations seront étudiées et une réponse y sera apportée en temps et en heure. Pour rappel, tous travaux de construction ou de modification de l'aspect extérieur du bâti doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie. La commission urbanisme est là pour vous aider pour toute question relative au règlement et pour remplir le dossier. Si vous souhaitez la rencontrer, prenez rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

Les associations de la commune

> Parenthèse

L'association « PARENTHÈSE » de Germigny-des-Prés accueille toutes les personnes souhaitant participer à des ateliers « Jeux de société » (Tarot, Scrabble, Rummikub, Mixmo, Skyjo...) dans une salle mise à disposition par la mairie :

- Chaque lundi de 17h à 19h30
 - o Jeux
- Le 3ème mardi de chaque mois, de 14h à 18h
 - o Jeux et goûter partagé par les membres.
- En cours d'année, une sortie est organisée avec participation de l'association et des membres (restaurant, visites...)

Pour toute adhésion, une cotisation d'un montant de 10 € est à régler par an et par personne. Alors, si vous souhaitez participer à ces rencontres très conviviales, n'hésitez pas à contacter la Présidente, Elyane PONCIN au 02.38.58.21.67.

> Randonnée de printemps du comité des fêtes

Dimanche 12 mars, le Comité des Fêtes a organisé une randonnée pédestre au profit de l'association "le rire médecin". Sous un ciel changeant et parfois ensoleillé, ce sont 115 participants qui ont sillonné Germigny sur 3 parcours de 5, 9 et 12 kms traversant au passage la Prieurée et le Mesnil. Une belle réussite pour une bonne cause ! 500€ seront reversés à l'association « le rire médecin ».

Les prochaines animations du Comité des Fêtes sont les suivantes :

- 4 juin : vide-greniers
- 17 septembre : pique-nique
- 8 octobre : marche "rose"
- 10 décembre : Noël des enfants



> Galette du comité des fêtes

Samedi 28 janvier, le comité des fêtes organisait sa traditionnelle galette des rois. La vice-présidente, Mme Marlène BISSON, a présenté la nouvelle équipe et les projets futurs pour 2023.

Vous pouvez joindre le comité des fêtes par téléphone au 06.76.60.51.12 ou par mail à comitedesfetes.germigny@gmail.com

Pour le prêt de la vaisselle, contacter Mme Elyane PONCIN au 02.38.58.21.67.

Protégeons les réseaux aériens

En fin d'année, la commission voirie a fait le tour de la commune afin de signaler aux propriétaires la nécessité d'élaguer les végétaux qui débordent sur l'espace public. En effet, ils représentent un risque pour la sécurité, la visibilité. Ils peuvent aussi engendrer des micro-coupures ou pire des ruptures de câbles électriques (3ème fois en moins de 6 mois sur la commune), de télécom, de la fibre ou de l'éclairage public.

Par ailleurs, tout problème ou accrochage accidentel par un engin doit être signalé au concessionnaire du réseau. Sachez que les réparations des dégâts liées à l'absence d'entretien peuvent être imputées aux propriétaires.

ENEDIS (en charge du réseau de distribution d'électricité) précise que les branches ne doivent pas surplomber les lignes ni s'en approcher à moins de 3 mètres. De plus, si un arbre mort risque de tomber, mieux vaut l'abattre avant qu'il ne cause un

dommage sur la ligne. N'hésitez pas à contacter ENEDIS (service dépannage) pour toute question ou renseignement.

Merci aux administrés qui ont réalisé ou à ceux qui vont prochainement réaliser l'entretien demandé par la commission.

La faune locale



La Grande Aigrette est un grand ardéidé blanc cosmopolite, un des plus grands en termes de taille. Elle est plus élancée et moins massive que le Héron cendré qu'elle dépasse en longueur. Son très long cou forme au repos un S caractéristique, avec comme une cassure en son milieu.



Héron cendré (n.m.) 1. Grand oiseau échassier à long cou prolongé d'un long bec vivant au bord des étangs (et de notre Bonnée) et se nourrissant de poissons, de grenouilles.

Avez-vous déjà compté combien vous en avez vu à Germigny ? 😊

« J'aime la Loire Propre »



Samedi 4 mars, une trentaine de personnes dont 6 enfants ont participé à l'opération « J'aime la Loire Propre ». Environ 2 m³ de déchets ont été ramassés (canettes, bouteille de gaz, plastiques...)
Sur le chemin du retour, certains en ont profité pour récupérer des déchets sur les accotements, chemin de Bonneau.

Merci à tous les participants pour cette action citoyenne !



Inscriptions scolaires à l'école maternelle

Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle de St Martin (en regroupement scolaire avec Germigny au sein du SIRIS), veuillez-vous rendre à la mairie de St Martin les lundi, mercredi ou vendredi de 8h30 à 12h ou de 13h30 à 17h, les mardi ou jeudi de 8h30 à 12h, ou le 1er samedi du mois de 9h à 12h. Les pièces à fournir sont : livret de famille, justificatif de domicile, carnet de santé. L'inscription à la garderie et/ou la cantine se font au SIRIS à St Martin les lundi, mardi, jeudi ou vendredi de 9h à 16h30.

Complémentaire santé AXA

La commune de Germigny a signé une convention avec AXA qui permet à nos habitants d'obtenir des tarifs préférentiels pour la complémentaire santé. Une réunion d'information aura lieu le mercredi 24 mai à 18h à la salle des fêtes où vous pourrez obtenir de plus amples informations. Venez nombreux !

État civil

Période du 1^{er} décembre 2022 au 28 février 2023

Naissances : néant

Mariage : néant

Décès : néant

Week-end Festif à Germigny

Samedi 1er juillet

La commune organisera sa désormais traditionnelle séance de cinéma en plein air. Un apéritif-concert offert par la commune précèdera la projection du film « les 2 Alfred ».



Vous pourrez bien sûr vous restaurer auprès de nos prestataires habituels : Star Pizza et l'Hôtel de la Place, ou apporter votre pique-nique.

Des flyers seront distribués afin de vous fournir de plus amples informations, mais d'ores et déjà **réservez votre date !**

Dimanche 2 juillet

Aura lieu le 1er concert de l'Oratoire (organisé par la Communauté de Communes), en plein air, gratuit. La musique et les chants grecs interprétés par Kaïmos seront à l'honneur.

Les 9, 16 et 23 juillet se dérouleront les 3 autres concerts de l'Oratoire.

